

CERTIFICAT DE CONFORMITE – VEHICULE PRÊT A L'EMPLOI

Nous soussignés AMC CASTERA, BP 128 – ZI de Barbet, 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE, constructeur, certifions que le véhicule livré prêt à l'emploi :

510-8

(2) Dénomination :
 (D1) Marque : **CASTERA**
 (D2) Type : **3SS34T**
 Variantes : Néant
 Versions : Néant
 (D3) Dénomination commerciale : Néant
 (E) Numéro d'identification à compléter : **V G V 3 S S 3 4 T E A 1 T 0 2 6 9**
 (F1) Masse en charge techniquement admissible (kg) : **59500**
 (F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : **25000 / 34000 / 38000 / 42000 / 54000 / 56500 / 59500**
 (F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRM) (kg) : Néant
 (G) Masse en service (G1 + 75) (kg) : Sans objet
 (G1) Poids à vide national (PV) (kg) (à compléter) : 11300 kg
 (J) Catégorie internationale : **O4**
 (J1) Genre national : **SREM / SRSP / SRTC**
 (J3) Carrosserie (désignation nationale) : **PLATEAU ou PTE ENG ou PTE CONT**
 (K) Numéro de la réception par type : **04.04.004.33A.M1**
 (P1) Cylindrée (cm³) : Néant
 (P2) Puissance nette fiscale ((kW)) : Néant
 (P3) Source d'énergie : Sans objet
 (P6) Puissance administrative (CV) : Sans objet
 (Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motorcycle) (kW/kg) : Sans objet
 (S1) Nombre de places assises (y compris celle du constructeur) : Sans objet
 (U1) Niveau sonore à l'arrêt : Néant
 (U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn⁻¹) : Néant
 (V7) CO₂ (g/km) : Sans objet
 (V9) Classe environnementale : Sans objet

est entièrement conforme au type et aux versions dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-joint, et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transport exceptionnel. Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433-1

Avec mention sur carte grise (1) :

« TE possible R.322-2 »

« TE exclusif R.322-2 »

sort de nos usines, le : 10 Décembre 2007
pour être livré à :

Fait à Castillon-la-Bataille.
Le : 10 Décembre 2007
Le constructeur.

PROPRIETAIRE
SOGLEASE France
59, Avenue du Chatou

LOCATAIRE
SARL BELMONTE
Z.I. Mas des Cavaliers II
491 Rue Nungesser
34130 - MAUGUIO

92853 – RUEIL MALMAISON CEDEX

AMC CASTERA

SA au capital de 300 000 €

BP 128 - ZI de Barbet

33350 CASTILLON LA BATAILLE

05 57 40 37 37 - Fax 05 57 40 14 65

RC 93 B 46 - APE 342 A

Nota : pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- D'une déclaration à la Préfecture ;
- Le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Porte à faux avant hors tout.	(2) : 1,400 m	Dimensions des pneumatiques	(2) : 235/75 R 17.5
Porte à faux arrière hors tout à l'axe du train roulant	(2) : 3,150 m	indice de charge / vitesse des pneumatiques	(2) : 143/141 J
Empattement		Marque et type freins	(2) : SAE 3020P
- entre l'axe d'attelage et l'axe du train roulant (m)	(2) : 8,550 m	Configuration et catégorie du système ABS	(2) : 2S 2M
- distance entre essieux (m)	(2) : 1,400 m	Protection latérale	(1) : OUI / NON
Poids à vide avant (t)	(2) : 2.700 t	Protection AR anti-encastrément	(1) : OUI / NON
Poids à vide arrière (t)	(2) : 8.600 t	Dispositif anti- projection	(1) : OUI / NON

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) A compléter